

of Child
100284

(N)

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE

SEMINAIRE SUR "ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT ET URBANISATION RAPIDE
DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT"

Paris, 1er - 4 mars 1983

LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DES MIGRATIONS VERS LES VILLES :

TYPOLOGIES ET COMPORTEMENTS CONCERNANT LA MERE ET L'ENFANT

Ph. ANTOINE

M. PICOUET

(O.R.S.T.O.M.)

B3S11

24 OCT. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3S11

Cote : B

1. Le problème des migrations est parmi les phénomènes touchant les populations le plus délicat à mesurer et à analyser. Il ne peut se réduire à une approche monodisciplinaire qu'elle soit anthropologique, sociologique, économique ou politique. En démographie, le déplacement d'un individu ne peut être ramené à un phénomène pur tel que peuvent l'être la fécondité ou la mortalité.
2. Ceci nous amène à développer deux points qui expliciteront mieux notre approche des aspects démographiques des migrations vers les villes concernant la mère et l'enfant.

Le premier est de nature épistémologique, puisqu'il s'agit de saisir les limites analytiques des instruments de mesure employés (ici à travers l'exemple de deux enquêtes) ou plus précisément de passer de la conceptualisation théorique des objectifs aux réalités observées par la classification et l'élaboration de typologies; le second point, étroitement lié aux choix retenus au plan épistémologique, a trait à la description des phénomènes. Cette dernière comprend un niveau quantitatif où l'intensité et la nature des phénomènes sont étudiées en relation avec les typologies utilisées et les variables privilégiées et un niveau interprétatif. Si l'approche démographique est particulièrement adaptée à l'analyse, elle l'est beaucoup moins au plan interprétatif, aussi nous contenterons-nous de développer seulement quelques résultats concernant les comportements de la mère ; leurs interprétations qui restent de nature démographique, laissant ainsi la discussion ouverte sur les interférences de ces phénomènes dans d'autres domaines...
3. Cet avant-propos fixe ainsi une chronologie dans la présentation qui va d'un essai d'établissement des typologies à partir de travaux réalisés sur deux capitales africaines au Nord et au Sud du Sahara : Tunis et Abidjan - on saisira alors l'importance de la relativité de l'objet d'étude en fonction des techniques d'observation - (ce sera notre première partie), à la quantification de typologies des migrations vers ces deux capitales en relation avec l'enfant migrant (deuxième partie), puis à une tentative d'interprétation de quelques résultats intéressant le comportement reproductif de la mère (troisième partie).

1ère partie : Essai de classification de différents types de migration vers les villes en relation avec la mère et l'enfant

Méthodes de mesure statistique

Deux enquêtes nous serviront d'exemple : une spécifique à l'étude du phénomène migratoire vers la capitale tunisienne, l'autre, à but plus général, de mesure des principaux paramètres démographiques dans la capitale ivoirienne.

L'enquête sur Tunis, basée sur le principe de l'interview rétrospectif, s'est déroulée aux cours des années 1972-1973. Elle faisait partie d'un ensemble plus vaste d'investigation du phénomène migratoire à partir d'une technique d'observation dite par palier (1) mise en oeuvre spécialement pour étudier la mobilité de la population tunisienne. Outre la feuille de ménage, trois questionnaires particuliers visaient à connaître l'emploi, la migration et la fécondité de l'individu. 1805 ménages (comprenant 9634 personnes) ont été soumis à une enquête, dont 1022 sont originaires de Tunis (56,6%), 442 d'une commune (24,5%), 251 d'un cherkhat (13,9%) et 85 de l'étranger (4,7%) avec 0,3% de non déclarés (2).

La technique retenus lors de l'étude de la ville d'Abidjan est celle de l'enquête à passages répétés. Cette méthode consiste à suivre à intervalle régulier un échantillon d'une même population (45000 personnes au premier passage) pendant un certain laps de temps : l'enquête ivoirienne comprenait trois passages à six mois d'intervalle, soit un an d'observation. Cette observation suivie permet, en principe, de surmonter de nombreux obstacles : la période d'observation est mieux délimitée assurant ainsi une meilleure exhaustivité de l'enregistrement des évènements démographiques et une datation précise, ainsi qu'une fiabilité

.../

(1) Le principe d'une enquête par palier est de dissocier, dans le temps et dans l'espace, l'observation des déplacements dans une région ou dans un pays. Le lieu d'attraction principal des migrants est en principe connu. C'est en général la capitale. C'est donc en ce lieu où la concentration des migrants est très importante et localisée que la première phase de l'enquête se déroule. Une exploitation rapide des différents types de personnes enquêtées en fonction de leur origine permet de déterminer quelles sont les régions qui fournissent les contingents de migrants les plus nombreux vers le pôle d'attraction principale, la deuxième phase se réalise alors dans les pôles d'attraction secondaire ou ayant fonction de relais. Dans une troisième phase et après qu'ils aient été décelés les foyers d'émigration primaires sont enquêtés à leur tour ; enfin dans la dernière phase, retour dans le pôle d'attraction principale pour enregistrer les évènements survenus depuis le lancement de la 1ère enquête. C'est là une approche à long terme portant sur une observation régulière de la mobilité pouvant s'adapter facilement aux changements conjoncturels (M.R. PICOUET - 1982).

(2) Les résultats et analyses de l'Enquête Migration et Emploi Tunis (1972-1973) sont publiés dans la série "Etudes et Enquêtes" de l'Institut National de la Statistique n°4, six fascicules - Tunis, 1974.

plus grande des renseignements obtenus (lieu de provenance, dernière migration ...) (1). La méthode d'observation à Tunis (interview rétrospectif associé à une observation suivie sur une période annuelle) conduisait à reconstituer l'itinéraire migratoire des individus et par là même à mettre l'accent sur les modalités du déplacement. On pouvait aussi étudier le mécanisme des flux migratoires vers la capitale, l'intensité de ces flux dans l'espace et le temps et les caractéristiques des émigrants en relation avec le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

Dans l'étude menée à Abidjan, c'est la variable habitat qui a été privilégiée. En effet, cette variable est particulièrement synthétique et rend bien compte des degrés d'intégration au milieu urbain et des différences sociales (instruction, catégories socio-professionnelles).

Quels enseignements peut-on tirer de ces études concernant la mère et l'enfant ? Peut-on définir ce qu'est un enfant migrant ? On voit clairement que dans le cas de Tunis, ce sont les modalités du déplacement qui vont jouer le rôle de variable discriminante. On peut alors considérer l'appartenance de l'enfant ou de la mère à un ménage, ou une famille et opérer une classification selon les caractéristiques du ménage, ou considérer l'individu, c'est-à-dire, la mère ou l'enfant. En Afrique, au Sud du Sahara, la situation est plus complexe par la diversité des mouvements et leur ampleur et plutôt que d'orienter l'étude vers les mécanismes, ce qui aurait nécessité un investissement très lourd au niveau de la collecte, ce sont les modalités d'accueil directement observables qui ont été choisies comme variables discriminantes.

LES TYPOLOGIES

Les typologies selon les modalités du déplacement

Les modalités de déplacement du ménage illustrent la façon dont l'individu a migré avec le ménage :

	%	
seul	18.5	
avec le conjoint sans enfants	25.5) pour les migrants récents
avec la famille	50.8	
avec les frères	1.5	
les enfants seuls	1.3	
avec d'autres parents	2.2	
avec des amis	0.2	

Total	100.0	

.../

(1) Cette enquête démographique mise en oeuvre par la Direction de la Statistique couvre l'ensemble du territoire. La supervision, l'exploitation et l'analyse de la strate Abidjan ont été confiées à l'ORSTOM. Les données concernant la période 1978-79 figurant dans cette communication proviennent du volume consacré à l'agglomération d'Abidjan [ANTOINE, HERRY 1982].

On voit ici que le nombre d'enfants ayant migré seul est très faible, 0.3% pour les garçons, 2.1% pour les filles et 1.3% tous sexes confondus. En général, les enfants migrent avec la famille limitée au noyau familial. Le nombre de familles de ce type (parents et enfants) varie cependant d'une manière assez forte selon le milieu et la région d'origine comme on peut le remarquer sur le tableau n°1, ci-dessous.

Tableau 1 : Importance des migrants ayant migré en famille avec les enfants selon l'origine des ménages (en pourcentage)

Régions	Villes	Campagnes
Nord	51.0	65.3
Ht Tell	57.5	61.3
Centre	47.3	40.0
Sahel	56.8	20.0
Sud	61.4	30.5
Ens.	56.7	53.6

Source : Enquête Tunis

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la différenciation familiale due au fait migratoire est plus sensible dans les campagnes, surtout dans les régions où la migration est une tradition (Sud et Sahel). Seuls quelques membres de la famille traditionnellement désignés (l'aîné des fils, le mari ...) migrent, le reste de la famille restant au village. Situation très différente du Nord où la migration des familles révèle une cassure avec le milieu d'origine. Cela se traduit par une faible proportion d'enfants en provenance du Sud, ceux-ci sont plutôt gardés dans les familles au village d'origine et élevés dans la tradition, et par une proportion très importante d'enfants des régions les plus déshéritées du Nord et du Ht Tell qui vont grossir les rangs des jeunes classes dans la ville.

On peut également construire une typologie des déplacements en distinguant la démarche individuelle (la migration de l'individu) de celle de la démarche collective (la famille) et situer le niveau de l'intensité réelle des phénomènes sans qu'elle soit perturbée par des problèmes de structures (la taille des familles par exemple).

Conceptuellement, on adopte le principe que la migration ménage a comme moteur la décision du chef de famille (ceci est bien entendu valable pour la Tunisie, il peut en être différemment dans d'autres sociétés), les autres membres du ménage ont un rôle passif. On définit alors un concept de migration "volontaire" qui comprend la migration des chefs de ménages et celles des migrants individuels. On obtient ainsi les combinaisons suivantes correspondant à une typologie simple des déplacements définitifs :

- a = migration individuelle dans les ménages sédentaires
- b = migration individuelle dans les ménages migrants
- c = migration des chefs de ménages migrants
- d = migration des autres membres des ménages migrants, mis à part donc les chefs des ménages et les migrants individuels de ces mêmes ménages

soit finalement : migration totale (a, b, c et d)
 migration individuelle (a et b)
 migration volontaire (a, b et c)
 migration passive (d)

Les mères et les enfants sont évidemment classés pour la plupart dans la migration passive, seul 5% des enfants de moins de 15 ans ont la caractéristique de migrants individuels récents. Pour les mères, la proportion des femmes qui migrent "seules" est de 1 femme pour 5 hommes. Là encore la différenciation régionale joue énormément.

Des types de déplacement sont alors, selon l'analyse recherchée, croisés avec des caractéristiques de la migration, telles que l'année d'arrivée, le rang du déplacement, la durée du déplacement, l'âge du premier déplacement, etc... ou avec des caractéristiques purement démographiques telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial ou d'autres caractéristiques sur l'emploi, l'éducation, les conditions du milieu de départ, celles du milieu d'accueil, etc.

L'usage de ces typologies permet de retenir plusieurs définitions de l'enfant-migrant. Une définition stricto-sensu où l'enfant migrant est une personne de moins de 15 ans qui a effectué un déplacement avec ou sans la famille (95 et 5% respectivement) et qui vit dans un ménage (généralement) migrant ; une définition plus large qui comprendrait également les enfants nés dans un ménage migrant (descendance d'émigrés, ou migrant de seconde génération).

Tableau 2 : Importance relative de la migration volontaire suivant la région (en pourcentage)

Régions	Migration récente (- de 10 ans)		Migration ancienne (+ de 10 ans)	
	SM	SF	SM	SF
Nord	45.5	12.5	58.7	9.6
Ht Tell	50.3	11.3	53.8	10.8
Centre	44.7	15.1	74.4	10.4
Sahel	61.2	8.0	63.3	6.1
Sud	58.1	3.4	67.8	8.2
Ens.	52.6	9.7	60.6	9.5

(La migration passive peut être obtenue par le complément à 1 de ces proportions)

Source : Enquête Tunis

.../

C'est surtout à partir de la définition stricto-sensu que l'on peut étudier les conséquences démographiques de la migration sur l'enfant, la définition plus large faisant intervenir la notion de durée d'installation plus délicate à analyser dans ce type d'enquêtes (il serait nécessaire, à ce sujet, de réaliser une enquête spécifique auprès des ménages de migrants installés selon des durées bien déterminées et étudier la descendance de ces familles par cohorte de femmes).

Une approche prenant en compte différents types d'habitat, se montre plus révélatrice du fait urbain abidjanais. La typologie employée distingue quatre catégories (les habitats de standing, économique, évolutif et sommaire) correspondant à des sous populations ayant des comportements démographiques nettement différenciés.

L'habitat de haut et moyen standing dont le développement s'est accéléré ces dernières années, regroupe les catégories sociales les plus aisées.

L'habitat économique moderne est le résultat d'une politique volontariste de logement social. Son développement est déterminant quant à l'évolution globale du parc immobilier ; malgré un ralentissement dans la construction, plus du quart de la population y réside. Destiné pour l'essentiel aux nationaux, cet habitat représente un effort rare en Afrique de l'Ouest.

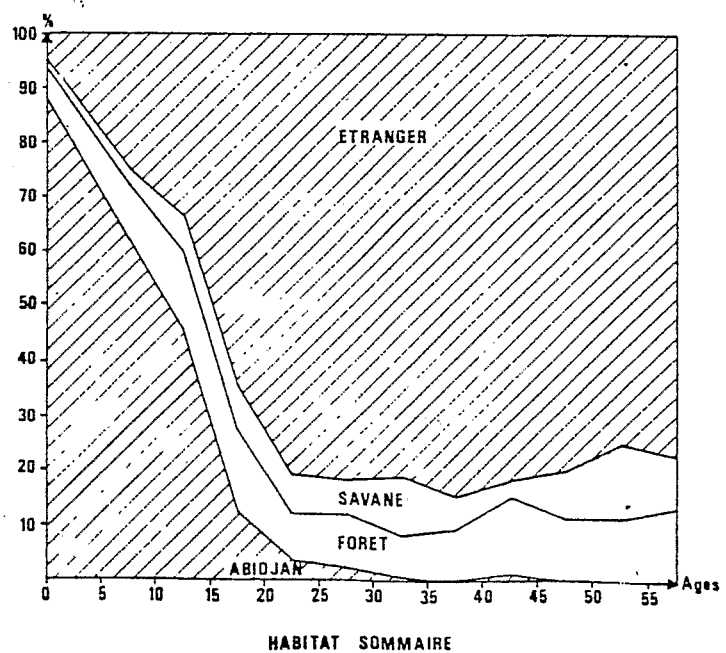
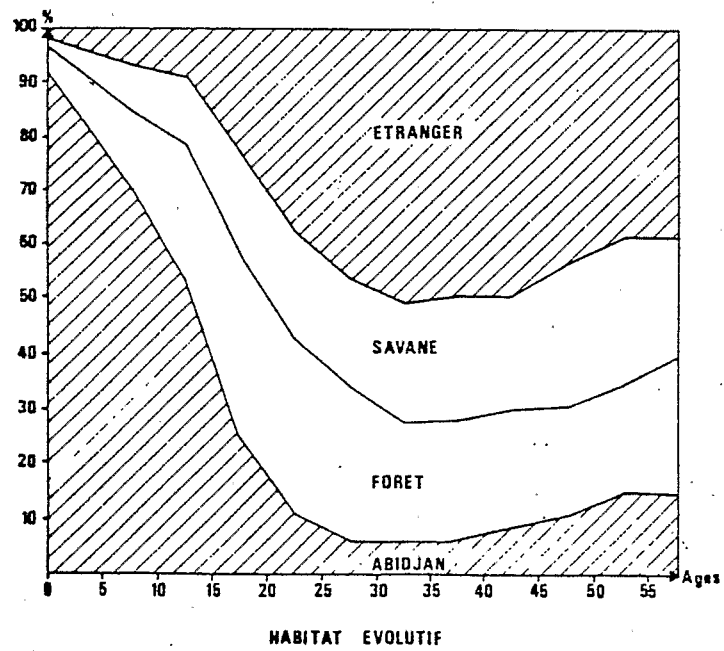
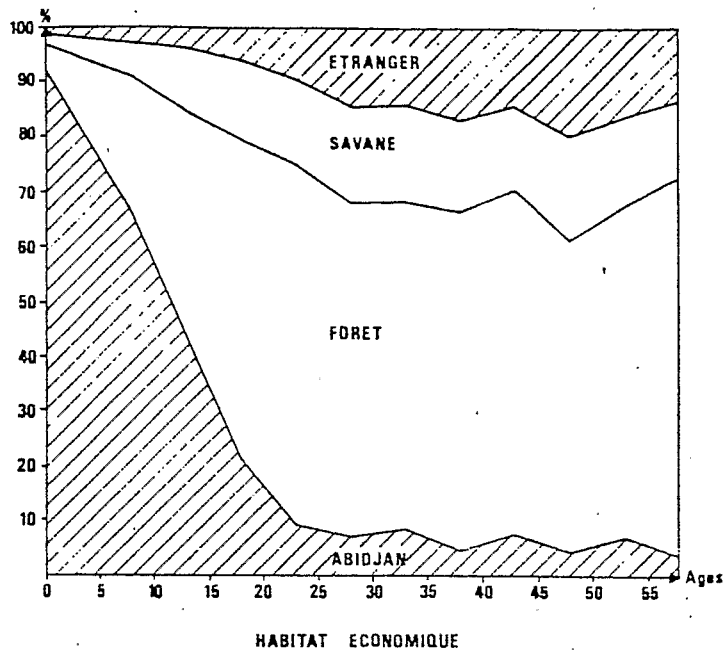
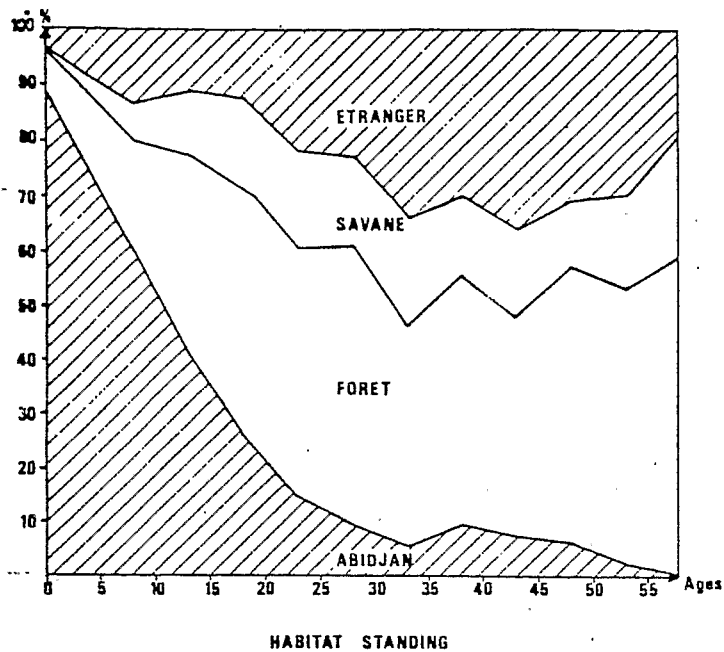
L'habitat évolutif, la "cour" comme on l'appelle plus simplement, constitue l'habitat traditionnel de l'agglomération. Monofamilial à ses débuts, cet habitat a connu une transformation rapide. Chaque cour comprend actuellement plusieurs logements. Presque exclusif avant 1960, cet habitat reste largement majoritaire. Il continue à se développer en périphérie alors qu'il a tendance à se dégrader sérieusement dans les quartiers anciens du centre, du fait surtout d'une densification abusive ; les conditions sanitaires et la promiscuité y sont souvent identiques, voire pires, que dans certaines zones d'habitat sommaire plus aérées.

L'habitat sommaire, malgré la croissance exponentielle de la ville a vu sa part demeurer relativement faible soit environ 10% de l'ensemble de la population de la ville en 1978. Toujours repoussé à la périphérie du fait des déguerpissements successifs, il est, malgré sa précarité, relativement bien structuré et doit être considéré comme un habitat de substitution à l'habitat évolutif, dont il constitue un complément, plutôt que comme l'expression de l'existence d'une population trop pauvre pour prétendre à mieux.

Ces différents types d'habitat rendent compte également des migrations. Ainsi si l'on considère le lieu de naissance comme indicateur de la mobilité et si l'on excepte l'habitat de standing (cadres ivoiriens ou non, les européens ne sont pas pris en compte dans le schéma), on relève une hiérarchisation des types d'habitat : la proportion d'étrangers, par exemple, qui augmente du type d'habitat économique au type d'habitat sommaire (schéma ci-joint), ou autre exemple, l'habitat économique, qui concentre la population d'origine ivoirienne en provenance surtout de régions du Sud (Forêt). C'est en fait la population la plus urbanisée du pays. Par contre, l'habitat évolutif connaît une répartition par lieux de naissances plus diversifiée. On note ainsi une forte concentration d'étrangers et une relative sur-représentation d'originaires du Nord.

.../

LIEUX DE NAISSANCE ET TYPES D'HABITAT



Source : Enquête Abidjan

C'est également dans cet habitat que se situe l'ensemble des villages autochtones, d'où la forte proportion de natifs d'Abidjan aux âges élevés. De son côté, le schéma relatif à l'habitat sommaire visualise de façon frappante un phénomène connu : les habitants des "campements" sont presque exclusivement des étrangers.

En ce qui concerne les jeunes enfants, la part des natifs d'Abidjan demeure toutefois relativement importante. En fait, on doit considérer comme migrants les enfants dont les parents sont migrants ; là encore le concept n'est pas si simple car les parents ne sont pas obligatoirement tous les deux migrants et l'on assiste souvent, chez les hommes "urbanisés de longue date", au choix d'une conjointe originaire du village.

-O-O-O-O-O-

2ème partie : Aspects démographiques des migrations vers les villes
 en relation avec l'enfant

L'âge

A Tunis, selon l'origine du ménage et l'ancienneté du déplacement, on compte plus ou moins d'enfants dans la population migrante ; or nous avons vu que le milieu et la région avaient des conséquences directes sur le nombre des enfants migrants.

Tableau 3 : Importance de la population des moins de 15 ans dans la population migrante récente (en pourcentage)

Age	Nord	Ht Tell	Centre	Sahel	Sud	Ens
- 5 ans	6.3	1.9	1.0	1.3	3.2	2.5
5 - 9 ans	12.7	10.6	8.0	6.3	9.9	10.1
10 -14 ans	8.5	13.2	6.0	14.4	11.2	11.2
- 15 ans	25.5	25.7	15.0	22.0	24.3	23.8

Source : Enquête Tunis

Les différences de comportements entre le Nord et les autres régions sont liées à des mécanismes migratoires spécifiques (migration traditionnelle opposée à migration conjoncturelle ou de développement récent). Ce qui est à retenir, c'est l'importance de cette population : elle est d'autant plus élevée que la migration concerne des familles entières dont la taille est supérieure à celle des familles de la capitale. Ainsi, la taille de ces familles est-elle d'autant plus forte que le milieu est rural : 6,5 personnes en moyenne dans les familles d'origine rurale, 6,2 pour celles originaires des villes moyennes et 5,3 pour celles originaires de la grande ville. Il est intéressant de relier l'âge au moment de l'enquête, à l'âge au moment du premier déplacement, qui exprime en fait l'âge du déracinement. Les résultats pour l'ensemble de la population migrante donnent un aperçu de l'ampleur des mouvements qui touchent la population pré-adolescente. En effet, 42% de la population émigrante, installée à Tunis, a effectué un premier déplacement avant l'âge de 15 ans. Si l'on prend par exemple, les individus âgés de 20-24 ans au moment de l'enquête, 49,3% d'entre eux ont migré alors qu'ils n'avaient pas 15 ans, 35,1% avaient entre 15 et 20 ans et seulement 15,3% avaient entre 20 et 24 ans.

Si l'on introduit l'ancienneté de la migration, cette proportion change peu (40,6%), ce qui tendrait à démontrer une certaine permanence dans les caractéristiques de la migration. La migration est précoce en ce sens

.../

qu'elle touche plus les jeunes adultes et les familles dont le chef de ménage a entre 20 et 30 ans avec une descendance déjà bien avancée (tableau 4).

Tableau 4 : Nombre moyen d'enfants nés vivants et durée moyenne du mariage des femmes de 25 à 29 ans (en pourcentage)

Indice de fécondité	Femmes sédentaires Tunis	Femmes migrantes			
		Grandes villes	Petites villes	Campagnes	Ensemble
Nb d'enfants nés vivants	2.70	2.65	3.47	3.60	3.04
Durée moyenne du mariage	6.85	7.75	8.38	8.75	7.71
Durée/enfants	2.53	2.92	2.41	2.36	2.53

Source : Enquête Tunis

Ceci étant, on peut signaler, bien qu'il s'agisse ici d'une interprétation obtenue par recoupements avec d'autres travaux, la tendance des enfants ayant migré avec leurs parents à installer d'une manière plus définitive dans leur nouveau cadre de vie, alors que l'adulte migrant aura plus de raisons de retourner dans son milieu d'origine (migration retour). Dans les régions où la migration traditionnelle existe, ce phénomène de retour est particulièrement vivace (Sud, Sahel), il a trace par contre dans les régions où la migration s'est accompagnée d'une désagrégation de la vie sociale du milieu d'origine (Nord, Ht Tell).

Le poids démographique des enfants est considérable dans la structure des populations des villes du Tiers-Monde. Dans le cas d'Abidjan, les enfants 0-4 ans représentent 20% de l'effectif total de la population de la ville, les 5-9 ans, 12%. Cette répartition varie d'ailleurs fortement d'un type d'habitat à l'autre pour les enfants âgés de 5-9 ans mais très peu pour ceux de 0-4 ans (tableau ci-dessous) (en pourcentage).

	0-4 ans	5-9 ans
Habitat haut et moyen standing	21%	21%
Habitat économique moderne	19%	15%
Habitat "cour"	21%	12%
Habitat sommaire	21%	10%

Ceci résulte du niveau de la mortalité juvénile comme on le verra plus loin, et des "stratégies familiales" propres. Ainsi les chefs de ménage de l'habitat résidentiel accueillent généralement, en plus de leurs propres enfants, des enfants de collatéraux qui aident aux tâches domestiques.

Si l'on considère les migrants au sens strict (nés en dehors d'Abidjan), on compte dans le groupe d'âge 0-4 ans (voir tableau 5) :

21,5% de migrants dans l'habitat de standing,
 18,4% dans l'habitat économique,
 16,7% dans l'habitat de cour,
 21,2% dans l'habitat sommaire. Il s'agit ici d'enfants arrivés avec un jeune ménage migrant.

Pour le groupe d'âge supérieur (5-9 ans), les proportions de migrants sont plus importantes :

52,8% dans l'habitat résidentiel et 30 à 40% dans les trois autres types d'habitat. On trouve trace ici de l'arrivée de familles migrantes ayant déjà une descendance plus importante (ménage constitué depuis plusieurs années) mais surtout le résultat de l'accueil par les ménages abidjanais d'enfants de collatéraux.

Tableau 5 : Lieu de naissance et type d'habitat - Enfants de moins de 10 ans (en pourcentage)

TYPE d'HABITAT	GROUPE d'AGE	L I E U D E N A I S S A N C E			
		ABIDJAN	URBAIN	RURAL	ETRANGER
RESIDENTIEL	0-4	68,5	9,9	1,4	20,2
	5-9	47,2	14,5	3,8	34,5
ECONOMIQUE MODERNE	0-4	81,6	12,0	4,1	2,3
	5-9	65,5	21,8	9,5	3,2
COUR	0-4	83,3	8,7	3,7	4,3
	5-9	69,8	15,0	7,9	7,3
SOMMAIRE	0-4	78,8	5,5	3,2	12,5
	5-9	61,5	8,5	4,5	25,5

Source : Enquête ~~sur~~ Abidjan

Ces données ne rendent pas compte de l'ampleur des flux migratoires tant interne qu'externe à la ville. Ainsi, par exemple, sur 205 000 enfants de 0-4 ans nés et résidant à Abidjan au moment de l'enquête, 48% ont déjà changé au moins une fois de quartier ; cette proportion atteint 63% pour les enfants de 5-9 ans nés et résidant toujours dans la ville.

Durant l'année d'observation, environ 13% des enfants de 0-4 ans ont changé de domicile au sein de l'agglomération et plus de 13% ont quitté la ville. Cette mobilité est légèrement plus intense pour les 5-9 ans, et devient très forte chez les adolescents.

L'enfant migrant au moment du départ

Les raisons du déplacement de l'enfant sont surtout des raisons familiales, bien que les raisons de travail ou de formation ne soient pas négligeables (tableau 6).

Tableau 6 : Raisons invoquées au premier déplacement effectué avant l'âge de 15 ans (en pourcentage)

R A I S O N S	Migration ancienne	Migration récente
Raisons familiales	70,8	76,2
Recherche d'un emploi	15,8	3,6
Formation professionnelle et éducation	10,1	10,9
Autres motifs	3,3	9,3
Ens.	100.0	100.0

Source : Enquête Tunis

Au niveau de l'instruction, les conditions de départ sont très inégales selon que l'enfant appartient à une famille d'origine rurale ou urbaine, à cela s'ajoute une discrimination très importante selon le sexe. Il n'y a pas ainsi d'enfants de sexe masculin sans instruction en provenance du milieu urbain, par contre parmi les filles du même milieu on en trouve 27,4% ; en milieu rural, 8,4% de garçons sans instruction pour 48,0% de filles. Les chiffres donnés pour ceux ayant migré dans leur jeune âge révèlent cependant un phénomène favorable à cette catégorie de migrants : ils peuvent espérer atteindre finalement un degré d'instruction nettement supérieur à ceux ayant migré à l'âge adulte et pour lesquels on compte 29% d'hommes et 80% de femmes sans instruction.

Sans nous attarder sur les effets d'âge qui, en présence du développement considérable de l'éducation ayant suivi l'indépendance du pays, expliquent une partie de ces différences, on peut penser que les enfants des migrants ont bénéficié dans le lieu d'accueil d'une infrastructure éducative organisée et certainement mieux fournie. C'est là un avantage du déplacement et il n'est pas impossible que cette promotion par la formation ne soit recherchée par les parents.

L'enfant migrant et les conditions d'accueil

La localisation des familles de migrants est, en quelque sorte, prédéterminée par le profil du ménage ou du migrant qui vient s'installer dans la ville (tableau 7).

Tableau 7 : Localisation des familles à Tunis suivant leur origine (en pourcentage)

Origine de la Famille	Medina	Centre ville	Zones péri-phériques	Autres banlieues/Tendances résidentielles	Ensemble
Campagnes	22.7	5.9	49.4	16.2	100.0
Villes	20.0	23.4	28.0	27.8	100.0
Etranger	10.0	53.3	3.3	33.4	100.0
Tunis	24.5	17.5	22.6	35.4	100.0
Ensemble	22.5	19.2	26.7	31.6	100.0

Source : Enquête Tunis

On remarque la concentration des migrants d'origine campagnarde dans les zones les plus défavorisées (49,4%), tandis que la population tunisoise occupe la medina et le centre ville ; de plus en plus, dans les banlieues résidentielles se concentre la population étrangère. Certains quartiers de la medina n'ont pas résisté à la poussée des émigrants et se sont dégradés par la sur-population de logements déjà vétustes. Le degré d'entassement est particulièrement fort pour les émigrants ruraux 47% des familles n'occupe qu'une pièce avec un taux d'occupation de l'ordre de 5 personnes ; par comparaison 31% seulement des familles tunisoises ont une pièce pour logement avec un taux d'occupation de 2,8 personnes. Au moment de l'enquête, dans une période où l'exode rural atteignait son maximum (cumul du phénomène de remplacement des européens, séquelles de la politique des coopératives, mouvement naturel de la migration vers les villes) plus de 20% des nouveaux arrivants étaient condamnés à s'installer dans des gourbis ou des logements de fortune. En général, le temps d'occupation dans ce type de logement trouvé au moment de l'arrivée est nettement plus important que dans des logements de type plus moderne où la mobilité des ménages est plus apparente, indice d'une mobilité sociale liée à des phénomènes d'intégration et de promotion sociale (tableau 8).

.../

Tableau 8 : Tunis moyen d'occupation du 1er logement (en pourcentage)

Type de logement	Migration ancienne	Migration récente
Villa	8.3	4.5
Appartement	7.1	3.9
Oukala	6.5	3.7
Maison arabe	8.4	5.2
Gourbi	11.2	8.7
CNDH*	7.6	4.5

Source : Enquête Tunis

* CNDH : construction non destinée à l'habitation

3ème partie : Migrations vers les villes et comportements reproductifs :
la mère

Fécondité et limitation des naissances

Dans ce domaine, l'analyse la plus intéressante est sans doute celle qui se rattache à l'étude de la fécondité différentielle selon les typologies de la migration décrites (processus, ancienneté, origine de la migration) en relation avec les comportements des femmes migrantes et non migrantes en matière de limitation volontaire de la descendance.

Le calcul d'indices simples de fécondité tels le nombre moyen d'enfants par femme, croisés avec la durée du mariage, met en relief les disparités entre les diverses communautés de migrants selon l'origine. Pour les femmes âgées de 30-34 ans, au moment de l'enquête, âge auquel la propension à la limitation volontaire de la descendance est la plus élevée, on peut déceler à Tunis (tableau 9) deux modèles de fécondité : celui des femmes originaires des villes avec une durée moyenne du mariage par enfant né vivant forte (amorce de limitation volontaire de la descendance), et celui des femmes de la campagne avec une durée moyenne de mariage par enfant né vivant plus faible.

Tableau 9 : Indices de fécondité du moment des femmes de 30-34 ans
(en pourcentage)

I N D I C E S	Origine de la Femme			
	TUNIS	Gr.villes	Rural	Ensemble
Nb d'enfants nés vivants	3.76	3.89	5.19	4.40
Durée moyenne du mariage	11.54	11.90	13.71	12.50
Durée / enfants	3.06	3.06	2.64	2.84

Source : Enquête Tunis

Le comportement reproductif des femmes est en quelque sorte déterminé par les conditions objectives du milieu d'accueil. Mais ces conditions sont en constante évolution par l'apport permanent de nouveaux émigrants. L'ancienneté de la migration joue alors un rôle déterminant sur le niveau de la descendance. Les migrantes récentes ont ainsi (à âge égal) une descendance plus élevée que les femmes dont la migration est plus ancienne. En fait, tout semble montrer que les femmes migrantes modifient leur comportement au moment de leur arrivée quand, pour la première fois, elles sont en contact avec des comportements différents de ceux connus jusqu'alors ; ensuite la situation se fige assez vite. Cela explique pourquoi le niveau de fécondité des femmes ayant migré depuis un certain temps se rapproche plus des niveaux de fécondité rencontrés dans la capitale il y a 10-20 ou 30 ans que de ceux d'aujourd'hui. Ce phénomène joue évidem-

ment moins pour les femmes ayant atteint l'âge au mariage après la migration. C'est dans cette catégorie de femmes que l'on observe en fait les phénomènes d'intégration les plus sensibles.

Par ailleurs, si l'on met en relation l'ancienneté de la migration, l'âge au mariage et l'importance de la contraception volontaire, on note que cette dernière varie peu avec l'âge au mariage chez les migrantes anciennes (tableau 10). Par contre, le faible niveau observé pour les migrantes récentes tient au petit nombre de femmes pratiquant la contraception en dehors de celles s'étant mariées entre 20-24 ans (25% pour celles qui se sont mariées entre 15-19 ans et proportion nulle si l'âge au mariage est supérieur à 30 ans). Autrement dit, le temps, par simple juxtaposition de comportements différents le plus souvent en voie de mutation progressive, a tendance à niveler les écarts. Par exemple, pour les femmes mariées entre 15 et 19 ans, l'importance de la limitation de la descendance, suivant le milieu, pour les migrantes anciennes est presque identique (29% pour l'urbain, et le semi urbain, 30% pour le rural) alors que pour les migrantes récentes les différences suivant le milieu d'origine sont très vivaces (33% pour l'urbain, 24% pour le semi urbain et 22% pour le rural). Il y a là, la manifestation d'un processus réel d'intégration qui se fait par le nivellement des comportements des migrantes dont l'objectif est moins de ressembler aux femmes de souche tunisoise que d'adopter le comportement de la communauté émigrée dans son ensemble.

Tableau 10 : Proportion de femmes pratiquant la limitation des naissances suivant l'âge au mariage

AGE AU MARIAGE	AT	M I G R A N T E				Ens.	M I G R A N T E S	
		Urbain + 100 000	S. Urb. en dessous 100 000	Rural	Total		anc.	rec.
15 - 19	35	31	27	27	29	30	29	25
20 - 24	39	37	21	37	33	36	30	34
25 - 29	29	27	30	28	31	30	29	25
30 - 34	21	25	25	-	18	20	33	-

Source : Enquête Tunis

Fécondité et lieu de naissance de la mère

Le lieu de naissance constitue un indicateur de l'origine géographique des personnes enquêtées, bien que les grandes divisions retenues pour Abidjan ne constituent pas des ensembles absolument homogènes, le lien entre le lieu de naissance et l'individu pouvant être très ténu : par exemple, une personne née au village mais qui a toujours vécu en ville ne devrait pas être considérée comme originaire du milieu rural. Ce phénomène est malgré tout très marginal et nos observations restent significatives.

.../

Le lieu de naissance permet aussi de bien déterminer les principaux caractères des véritables Abidjanaises en les dissociant des femmes migrantes. Nous avons distingué, outre Abidjan, 5 autres origines possibles correspondant aux strates de l'enquête plus l'étranger. Les résultats sont rassemblés au tableau 11 (observation rétrospective).

Tableau 11 : Fécondité selon le lieu de naissance

Groupe d'âges	ABIDJAN	FORET URBAINE	SAVANE URBAINE	FORET RURALE	SAVANE RURALE	ETRANGER
12 - 14	15	29	19	31	0	23
15 - 19	123	149	161	149	221	211
20 - 24	224	239	205	278	260	303
25 - 29	210	206	276	244	266	272
30 - 34	250	226	189	180	196	235
35 - 39	148	126	158	152	103	102
40 - 44	37	165	103	135	134	49
45 - 49	0	0	0	49	64	14
TOTAL	112	167	164	181	193	211
Fécondité cumulée	5,00	5,64	5,51	6,02	6,21	8,44

Les femmes originaires d'Abidjan ont une fécondité plus faible que les allochtones. Parmi ces dernières, les femmes originaires du milieu urbain sont dans l'ensemble moins fécondes que celles nées en milieu rural. Mais l'important est de constater que les femmes nées hors d'Abidjan ont toutes, quelle que soit leur origine (urbaine, rurale, forêt, savane) une fécondité plus faible que celles restées sur leur terroir. Ainsi, la fécondité cumulée de la strate forêt urbaine est de 6,46 ; savane urbaine 6,33 ; forêt rurale 6,81 ; savane rurale 7,05 [Direction de la Statistique 1982]. Ces résultats confirment la fécondité plus faible à Abidjan quel que soit le milieu d'origine.

Fécondité et habitat

La distinction entre quatre types principaux d'habitat permet de synthétiser un nombre important de caractéristiques socio-économiques. Les quatre sous populations que l'on peut ainsi distinguer ont-elles des comportements démographiques particulièrement différenciés face à la fécondité ?

.../

Si l'on considère l'ensemble de la population africaine (figure ci-jointe) l'habitat de standing se distingue par une faible fécondité (descendance finale de 3,58), très différente de celle de l'habitat économique (descendance finale 5,09) et nettement inférieure aux descendes finales de l'habitat évolutif (descendance finale 6,09) ou de l'habitat sommaire (descendance finale 7,44).

Ces écarts proviennent, en partie, d'une différence assez forte de fécondité entre les ivoiriennes et les autres africaines, résultant surtout d'une nuptialité précoce pour les immigrantes étrangères. Ainsi, entre 20 et 24 ans, 35% des femmes ivoiriennes sont encore célibataires contre seulement 4% des voltaïques et 6% des maliennes aux mêmes âges. Les femmes voltaïques connaissent une fécondité cumulée de 8,29 enfants et les ivoiriennes de 7,53. Lorsque l'on descend dans la hiérarchie de l'habitat, la proportion d'étrangères augmente et cette disparité explique, dans une certaine mesure, la fécondité plus élevée dans l'habitat sommaire. Mais le différentiel de fécondité entre ivoirienne et étrangère ne constitue pas le seul facteur explicatif.

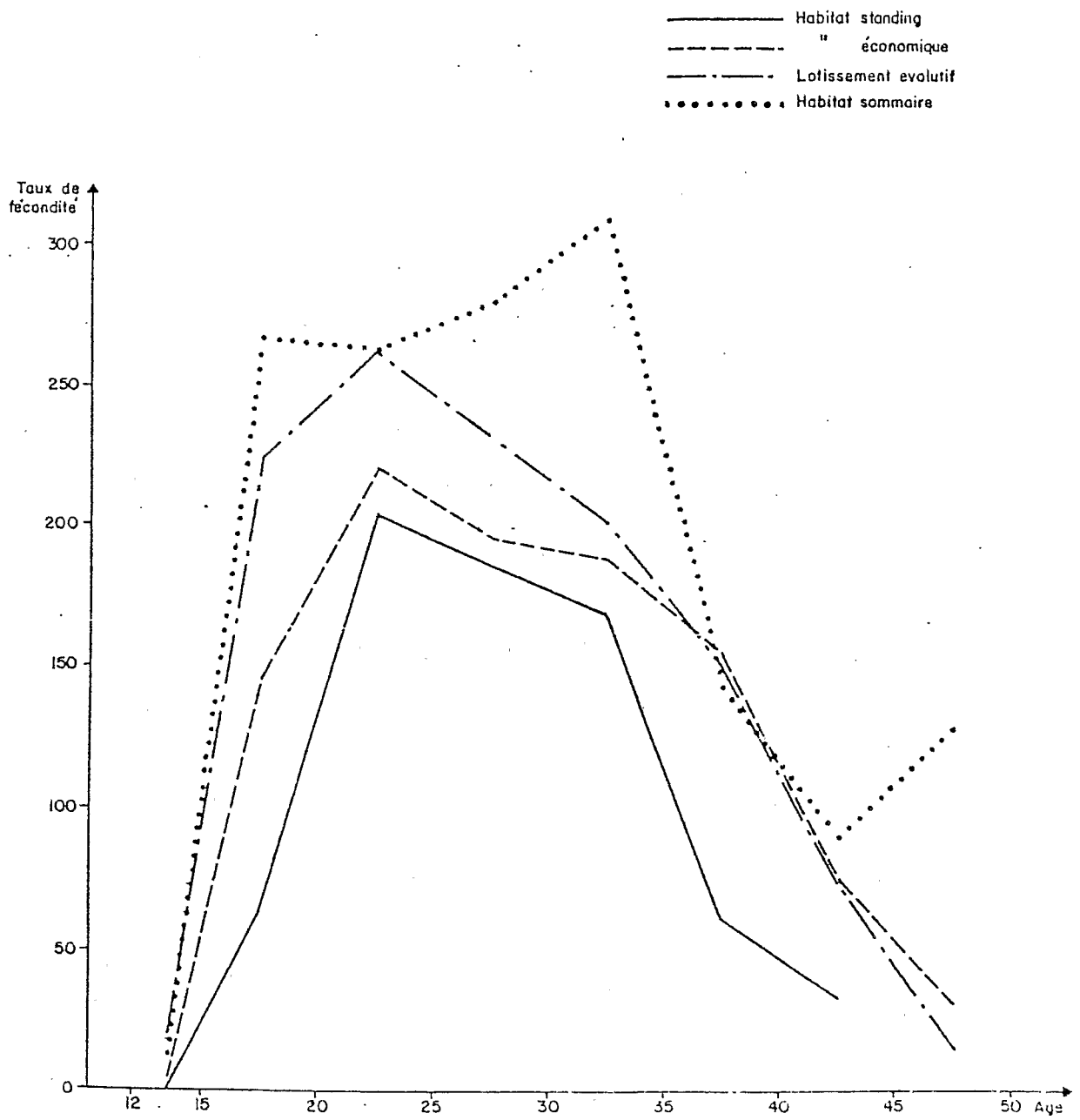
La population ivoirienne reflète la même hiérarchie dans les niveaux de fécondité : la fécondité est assez basse dans l'habitat de standing (2,89 enfants); elle est plus forte (descendance finale 5,07) dans l'habitat économique où elle se maintient à des niveaux assez élevés jusque vers 40 ans ; la fécondité est plus précoce dans l'habitat évolutif (2,80 à 20-24 ans) et elle décline plus rapidement que dans l'habitat économique, la descendance atteinte étant cependant plus forte (5,71); les chiffres concernant l'habitat sommaire ne sont fournis qu'à titre indicatif, la population ivoirienne étant très marginale dans ce type d'habitat.

Ainsi se trouve confirmé le fait que les populations les plus instruites et disposant des meilleures conditions socio-économiques possèdent la fécondité la plus basse. Inversement c'est chez les plus défavorisés que l'on rencontre les niveaux de fécondité les plus élevés, peu différents de ceux relevés en milieu rural.

Toutefois, lorsque l'on considère la taille moyenne des ménages, on trouve une hiérarchie inverse : l'habitat économique et l'habitat résidentiel hébergent des familles nettement plus nombreuses (respectivement 7,55 et 6,48 personnes par ménage) que l'habitat évolutif (4,92) ou le sommaire (3,60). Paradoxalement, c'est auprès des chefs de ménage les plus urbanisés que se reconstituent les modèles de famille élargie : en plus de ses propres enfants, le chef de ménage doit assurer l'avenir de collatéraux et souvent prendre en charge un ou deux de ses petits enfants. A propos de la fécondité et de l'urbanisation en France, la qualité de l'habitat (maison individuelle, logement en immeuble ...) peut modifier la façon dont les enfants sont ressentis par les couples. Le même phénomène existe à Abidjan : plus le logement est spacieux plus la famille accueille de nombreux enfants, mais ces enfants ne sont pas seulement ceux du couple. La concurrence entre les enfants biologiques et les autres enfants sociaux (neveux, jeunes frères ...) ne constitue-t-elle pas un facteur incitatif à une limitation de la propre descendance du ménage ?

.../

TAUX DE FECONDITE PAR TYPE D'HABITAT
(ensemble population africaine)



Niveaux de mortalité et conditions d'habitat

Si globalement, les niveaux de mortalité infanto-juvénile sont peu élevés à Abidjan, ces valeurs moyennes masquent de fortes disparités entre les catégories sociales, représentées par les quatre types d'habitat déjà décrits. Ainsi dans l'habitat sommaire, la mortalité juvénile apparaîtrait plus élevée qu'en milieu rural.

Nous avons pu noter au cours de l'enquête que la plupart des femmes possédaient pour leur enfant un carnet de santé de la PMI. Si la majorité des accouchements se déroulent en maternité, les femmes n'y restent en général que quelques heures ; toutes ne peuvent pas, par la suite, faire bénéficier leur enfant des meilleures infrastructures médicales ou leur assurer une alimentation adéquate et équilibrée. Les niveaux de mortalité obtenus à partir des données observées pour chacun des types d'habitat sont présentés au tableau 12 (données non ajustées ; toutes nationalités prises en compte).

Tableau 12 : Taux et quotients de mortalité selon le type d'habitat

Groupe d'âge	Habitat haut et moyen standing			Habitat économique			Habitat évolutif			Habitat sommaire		
	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x
0 an	75	27%	26%	519	43%	42%	2.200	58%	56%	408	62%	59%
1-4 ans	0	-	-	248	5%	20%	1.448	12%	47%	536	31%	115%

Ces résultats ne sont donnés qu'à titre indicatif. En effet, la faiblesse de l'échantillon dans certains types d'habitat (résidentiel particulièrement) entraîne une variance très élevée et donc un intervalle de confiance trop important (1). On peut également présumer que pour la mortalité infantile, les risques de sous estimation augmentent au fur et à mesure que le niveau d'instruction décroît et les écarts sont certainement plus importants que ceux présentés. Les données sur la mortalité juvénile sont un peu plus fiables. La mortalité juvénile est dérisoire dans l'habitat de standing (non mesurée à l'enquête), certainement proche des niveaux européens (en France en 1978 : 4m1 = 0,5%), alors que nous avons un écart de 1 à 6 entre l'habitat économique et l'habitat sommaire. Si l'on fait l'hypothèse d'un taux de 2% en résidentiel, la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans serait 15 fois plus élevée dans l'habitat sommaire que dans l'habitat résidentiel ; ainsi, à Abidjan, un

.../

(1) Si globalement le taux de mortalité infantile est de 0,054 + 0,006 et la mortalité juvénile de 0,011 + 0,0025, l'intervalle de confiance est plus important au fur et à mesure que le nombre d'individus observés par type d'habitat décroît. Dans le meilleur des cas, dans l'habitat évolutif, l'intervalle de confiance est de + 0,013 pour la mortalité infantile, et + 0,003 pour la mortalité juvénile.

enfant de 1-4 ans appartenant aux classes les plus aisées aurait une probabilité de mourir semblable ou très légèrement supérieure à celle d'un enfant européen ; par contre, les enfants des classes les plus déshéritées connaîtraient des niveaux identiques à ceux enregistrés au début du XIXè en Europe. Alors qu'à Genève vers 1800-1825 [A. Perrenoud 1981] l'écart pour la mortalité juvénile entre la classe dirigeante et les "ouvriers-employés" était de 3,4; à Abidjan, aujourd'hui, l'écart serait bien plus important : environ 7 entre l'habitat résidentiel et l'ensemble habitat évolutif plus habitat sommaire. Si les progrès de la médecine n'ont pas bénéficié à tous dans les mêmes proportions, l'écart s'explique surtout par les différences de mode de vie.

Force est de constater qu'intrinsèquement, il y a peu d'éléments statistiques concernant directement l'enfant, mais par contre que tout ou presque interfère sur son mode de vie et les conditions de son insertion dans la ville. Peut-être faut-il y voir les résultats d'une priorité trop grande accordée aux éléments considérés comme moteur de la vie économique et politique, priorité pourtant peu compatible avec la place qu'occuperont les jeunes générations dans le futur proche.

B I B L I O G R A P H I E

ANTOINE Ph. HERRY C.P. Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique, ORSTOM, Abidjan. Août 1982 : 419 p. multigr.

Direction de la Statistique, Résultats de l'enquête à passages répétés. Structures de la population et mouvement naturel. Résultats définitifs. Ensemble National, Abidjan, 1982 : 270 p. multigr.

PERRENOUD A. Les aspects socio-économiques de la mortalité différentielle des enfants dans le passé. Manille, Congrès International de la population. UIESP, Déc. 1981. Tome 2 : pp.323-340.

PICOUET M.R. Migration et croissance urbaine. Effets sur la composante fécondité dans l'agglomération de Tunis. Communication au II^e Colloque de démographie maghrébine, Oran, avril 1975 : 13 p. multigr.

PICOUET M.R. Deux méthodes d'enquêtes originales utilisées en Afrique pour l'observation et la description des migrations. Communication au Congrès Général de l'Association Internationale de la Statistique Régionale et Urbaine. Szekesfehervar, mai 1982 : 30 p. multigr.

-o-o-o-o-o-o-o-